



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le lundi 22 décembre 2008, à 10 h 03, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: Monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, président
Monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Anne Beaulieu	Gilles Marcotte
Carole Bégin-Giroux	Jean-Marie Matte
Pierre Blouin	Ralph Mercier
Francine Bouchard	Patrick Paquet
Richard Côté	Guy Perrault
André Demers	François Picard
Raymond Dion	Ginette Picard-Lavoie
Michel Fecteau	Gérald Poirier
Anne Guérette	Paul Shoiry
Jacques Joli-Coeur	Marc Simoneau
Gérard Landry	Jacques Teasdale
Louise Lapointe	Denise Tremblay Blanchette
Lisette Lepage	Denise Trudel
André Letendre	Marie France Trudel
Anne Létourneau	Jérôme Vaillancourt
Alain Loubier	Conrad Verret
Pierre Maheux	Steeve Verret

Sont également présents: Monsieur Alain Marcoux, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
M^e Line Trudel, assistante-greffière

Monsieur le président Yvon Bussièrès constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

CV-2008-1283 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Paquet,

appuyée par madame la conseillère Carole Bégin-Giroux,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la ville tenue le 22 décembre 2008 à 10 heures, tel qu'il a été rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2008-1284 Adoption des prévisions budgétaires 2009 pour la Ville de Québec reliées aux compétences de proximité - FN2008-099

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Richard Côté,

il est résolu d'approuver les modifications suivantes, qui doivent être apportées aux prévisions budgétaires 2009 déposées le 15 décembre 2008 :

- 1° ajouter un montant de 160 000 \$ au budget de l'arrondissement Les Rivières pour la collecte du carton commercial;
- 2° ajouter un montant de 19 000 \$ au budget de l'arrondissement Limoilou pour la collecte du carton commercial;
- 3° ajouter un montant de 21 000 \$ au budget de l'arrondissement La Cité pour la collecte du carton commercial;
- 4° ajouter un montant de 245 000 \$ au budget du Service des ressources humaines en salaire occasionnel, afin de supporter la Division de la dotation dans les différents concours;
- 5° ajouter un montant de 50 000 \$ au budget du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, au poste des honoraires professionnels;
- 6° ajouter un montant de 55 000 \$ au budget de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles pour le nettoyage et l'entretien de fossés;
- 7° ajouter un montant de 50 000 \$ au budget du Service de l'environnement pour la Semaine de l'environnement et pour le Jour de la terre.
- 8° effectuer une compression de 300 000 \$ au budget du Service de la gestion des équipements motorisés, au poste du carburant;
- 9° effectuer une compression de 100 000 \$ au poste du contingent des frais généraux;
- 10° effectuer une compression de 200 000 \$ au budget du Service des travaux publics, au poste de la gestion des matières résiduelles.

Il est également résolu d'adopter le budget pour l'exercice financier 2009, qui demeure au montant de 1 055,8 M\$, dont 467,8 M\$ est relié aux compétences de proximité et 588 M\$, relié aux compétences d'agglomération.

Monsieur le conseiller Gérard Landry, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Maheux, demande le vote.

Ont voté en faveur : Monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Richard Côté, Raymond Dion, Jean-Marie Laliberté, Louise Lapointe, Lisette Lepage, Gilles Marcotte, Ralph Mercier, Patrick Paquet, Guy Perrault, François Picard, Ginette Picard-Lavoie, Gérald Poirier, Paul Shoiry, Marc Simoneau, Jacques Teasdale, Denise Tremblay Blanchette, Denise Trudel, Marie France Trudel et Steeve Verret.

Ont voté contre : messieurs les conseillers et mesdames les conseillères Anne Beaulieu, Carole Bégin-Giroux, Pierre Blouin, Francine Bouchard, André Demers, Michel Fecteau, Anne Guérette, Jacques Joli-Coeur, Gérard Landry, André Letendre, Anne Létourneau, Alain Loubier, Pierre Maheux, Jean-Marie Matte, Jérôme Vaillancourt et Conrad Verret.

En faveur : 20

Contre : 16

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

CV-2008-1285 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011 relié aux compétences de proximité - FN2008-100

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller François Picard,

il est résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations relié aux compétences de proximité, en y incluant l'approbation des changements qui devront être apportés au programme triennal d'immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011 déposé le 24 novembre 2008, par les fiches ajoutées, modifiées et retirées annexées au sommaire décisionnel.

Il est également résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011, qui représente des investissements totaux de 1 801,9 M\$.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2008-1286 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption des prévisions budgétaires 2009 pour la Ville de Québec reliées aux compétences d'agglomération de la Ville de Québec - FN2008-099

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Richard Côté,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

l'approbation des modifications suivantes, qui doivent être apportées aux prévisions budgétaires 2009 déposées le 15 décembre 2008 :

- 1° ajouter un montant de 160 000 \$ au budget de l'arrondissement Les Rivières pour la collecte du carton commercial;
- 2° ajouter un montant de 19 000 \$ au budget de l'arrondissement Limoilou pour la collecte du carton commercial;
- 3° ajouter un montant de 21 000 \$ au budget de l'arrondissement La Cité pour la collecte du carton commercial;
- 4° ajouter un montant de 245 000 \$ au budget du Service des ressources humaines en salaire occasionnel, afin de supporter la Division de la dotation dans les différents concours;
- 5° ajouter un montant de 50 000 \$ au budget du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, au poste des honoraires professionnels;
- 6° ajouter un montant de 55 000 \$ au budget de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles pour le nettoyage et l'entretien de fossés;
- 7° ajouter un montant de 50 000 \$ au budget du Service de l'environnement pour la Semaine de l'environnement et pour le Jour de la terre;
- 8° effectuer une compression de 300 000 \$ au budget du Service de la gestion des équipements motorisés, au poste du carburant;
- 9° effectuer une compression de 100 000 \$ au poste du contingent des frais généraux;
- 10° effectuer une compression de 200 000 \$ au budget du Service des travaux publics, au poste de la gestion des matières résiduelles.

l'adoption du budget pour l'exercice financier 2009, relié aux compétences d'agglomération, pour un montant de 588 M\$.

Monsieur le conseiller Alain Loubier, appuyé par monsieur le conseiller Conrad Verret, demande le vote.

Ont voté en faveur : Monsieur le maire Régis Labeaume, messieurs les conseillers et mesdames les conseillères Richard Côté, Raymond Dion, Jean-Marie Laliberté, Louise Lapointe, Lisette Lepage, Gilles Marcotte, Ralph Mercier, Patrick Paquet, Guy Perrault, François Picard, Ginette Picard-Lavoie, Gérald Poirier, Paul Shoiry, Marc Simoneau, Jacques Teasdale, Denise Tremblay Blanchette, Denise Trudel, Marie France Trudel et Steeve Verret.

Ont voté contre : messieurs les conseillers et mesdames les conseillères Anne Beaulieu, Carole Bégin-Giroux, Pierre Blouin, Francine Bouchard, André Demers, Michel Fecteau, Anne Guérette, Jacques Joli-Coeur, Gérard Landry, André Letendre, Anne Létourneau, Alain Loubier, Pierre Maheux, Jean-Marie Matte, Jérôme Vaillancourt et Conrad Verret.

En faveur : 20

Contre : 16

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

CV-2008-1287 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011 relié aux compétences d'agglomération de la Ville de Québec - FN2008-100

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller François Picard,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, le programme triennal d'immobilisations relié aux compétences d'agglomération de la Ville de Québec, en y incluant l'approbation des changements qui devront être apportés au programme triennal d'immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011 déposé le 24 novembre 2008, par les fiches ajoutées, modifiées et retirées annexées au sommaire décisionnel.

Il est également résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011, qui représente des investissements totaux de 1 801,9 M\$.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le greffier mentionne l'objet de chaque règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, son mode de financement et son mode de paiement et de remboursement.

CV-2008-1288 *Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2009, R.V.Q. 1447 - FN2008-094*

Sur la proposition de monsieur le conseiller François Picard,

appuyée par monsieur le conseiller Richard Côté,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2009, R.V.Q. 1447*.

Monsieur le conseiller Alain Loubier, appuyé par madame la conseillère Francine Bouchard, demande le vote.

Ont voté en faveur : Monsieur le maire Régis Labeaume, messieurs les conseillers et mesdames les conseillères Richard Côté, Raymond Dion, Jean-Marie Laliberté, Louise Lapointe, Lisette Lepage, Gilles Marcotte, Ralph Mercier, Patrick Paquet, Guy Perrault, François Picard, Ginette Picard-Lavoie, Gérald Poirier, Paul Shoiry, Marc Simoneau, Jacques Teasdale, Denise Tremblay Blanchette, Denise Trudel, Marie France Trudel et Steeve Verret.

Ont voté contre : messieurs les conseillers et mesdames les conseillères Anne Beaulieu, Carole Bégin-Giroux, Pierre Blouin, Francine Bouchard, André Demers, Michel Fecteau, Anne Guérette, Jacques Joli-Coeur, Gérard Landry, André Letendre, Anne Létourneau, Alain Loubier, Pierre Maheux, Jean-Marie Matte, Jérôme Vaillancourt et Conrad Verret.

En faveur : 20

Contre : 16

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

CV-2008-1289 Adoption du Règlement sur le fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, R.V.Q. 1322 - FN2008-091

Sur la proposition de monsieur le conseiller François Picard,

appuyée par monsieur le conseiller Raymond Dion,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur le fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, R.V.Q. 1322.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Une période de questions, d'une durée maximale de trente-cinq (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

- Dépôt, par madame Marie-Claude Rioux, d'une pétition relative au bruit engendré par l'Autoroute Laurentienne.

Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 41 du Règlement intérieur du conseil de la ville sur la régie interne et la procédure d'assemblée, R.R.V.Q., chapitre R-2, le président, monsieur Yvon Bussièrès, déclare la séance close à 12 h 15, puisque le conseil a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Yvon Bussièrès
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/lh